



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Entreprises

Question écrite n° 36543

Texte de la question

La presse nationale et régionale se fait l'écho, depuis plusieurs semaines, d'opérations boursières visant à une prise de contrôle de la société Benedictine par la société Remy-Martin. Les péripéties qui jalonnent cette OPA suscitent des interrogations quant au devenir de la société fecampoise fondée en 1863, devenue société anonyme en 1876 et cotée en Bourse à Paris depuis 1882, ainsi que des inquiétudes quant aux conséquences qui pourraient s'ensuivre pour les salariés de cette entreprise. M Charles Revet demande donc à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, dans un souci de clarté et d'apaisement, que des informations lui soient données sur les conditions dans lesquelles s'opèrent ces différentes transactions et sur les repercussions que l'on peut en attendre.

Données clés

Auteur : [M. Revet Charles](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36543

Rubrique : Boissons et alcools

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : économie, finances et privatisation.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 659